



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

RAPPORT DE GESTION

SUR FORMULAIRE 51-102A1

TRIMESTRE ET PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOS LE

31 mai 2026

Le 10 juillet 2026



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Mise en garde concernant les informations prospectives	1
Faits saillants financiers	2
Activités de NAV CANADA	2
Stratégie financière et réglementation des tarifs	3
Principales questions financières	5
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	8
Produits	8
Charges d'exploitation	10
Autres (produits) et charges	11
Mouvements du compte de stabilisation des tarifs	12
Mouvement net des comptes de report réglementaires	14
GESTION FINANCIÈRE ET GESTION DU CAPITAL	15
Flux de trésorerie	15
Liquidités et stratégie de financement	17
Obligations contractuelles et engagements	19
Gestion du capital	20
Gestion des risques financiers	21
Cotes de crédit	21
RÉSULTATS TRIMESTRIELS	22
Informations financières trimestrielles (non audité)	22
PERSPECTIVES FINANCIÈRES	23
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	27
Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie	27
Transactions avec des parties liées	28
Méthodes comptables	28
Prises de position comptables futures	28
Principales estimations comptables et jugements	28
CONTRÔLES INTERNES ET PROCÉDURES	29

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation, le résultat global et les flux de trésorerie consolidés intermédiaires non audités au 31 mai 2026 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date (le « troisième trimestre de l'exercice 2026 ») de NAV CANADA (aussi désignée dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos » ou la « Société »). Il doit être lu à la lumière de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de l'exercice 2026 (les « états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2026 »), de nos états financiers consolidés annuels audités et des notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 août 2025 (les « états financiers de l'exercice 2025 »), de notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2025 ainsi que de notre notice annuelle pour l'exercice 2025 datée du 23 octobre 2025 (la « notice annuelle de l'exercice 2025 »). De plus amples renseignements sur NAV CANADA, y compris nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2026 et de l'exercice 2025, notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2025 ainsi que notre notice annuelle de l'exercice 2025, sont disponibles sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (« SEDAR+ »), au www.sedarplus.ca.

Nos états financiers sont établis en dollars canadiens (« \$ CA »), sont conformes aux normes IFRS de comptabilité publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et comprennent les comptes de NAV CANADA et de ses filiales. Nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2026 ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près, à moins d'indication contraire. Notre Comité de la vérification et des finances a examiné le présent rapport de gestion, lequel a été approuvé par le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société le 10 juillet 2026 avant d'être déposé.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent rapport de gestion et plus particulièrement, sans toutefois s'y limiter, les rubriques « INTRODUCTION – Principales questions financières » et « PERSPECTIVES FINANCIÈRES » contiennent certains énoncés sur les attentes de NAV CANADA. Ces énoncés se distinguent généralement par l'utilisation de termes comme « anticiper », « planifier », « croire », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « estimer », « se rapprocher », « prévoir » ainsi que d'autres termes semblables ou verbes conjugués au conditionnel ou au futur tels que « peut », « sera », « devra », « devrait » et « pourrait » ou la forme négative de ceux-ci. Étant donné que ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes futurs, les résultats réels peuvent différer de ceux fournis, explicitement ou implicitement, dans ces énoncés et les différences pourraient être marquées. Les risques et les incertitudes qui pèsent sur la Société comprennent, notamment, l'agitation géopolitique, les attaques terroristes et la menace de telles attaques, les guerres, les épidémies ou les pandémies, les interventions de l'État et les avis aux voyageurs et restrictions s'y rapportant, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet), les attaques visant la cybersécurité, les négociations collectives, les arbitrages, l'embauche, la formation et le maintien en poste du personnel, les conditions du secteur de l'aviation en général, la circulation aérienne, l'utilisation des télécommunications et des moyens de transport terrestre au détriment du transport aérien, la conjoncture des marchés financiers et de l'économie, les droits de douane, les mesures de protection commerciale, la renégociation des accords commerciaux existants, la capacité de percevoir les redevances d'usage et de réduire les charges d'exploitation, les variations des taux d'intérêt, les modifications des lois, y compris les changements fiscaux, les changements défavorables de la réglementation ou des poursuites et les litiges. Certains de ces risques et de ces incertitudes sont exposés dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de l'exercice 2025.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion traduisent nos attentes en date du 10 juillet 2026 et peuvent changer après cette date. Les lecteurs du présent rapport de gestion sont priés de ne pas se fier indûment à tout énoncé prospectif. Nous déclinons toute intention ou toute obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif par suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Faits saillants financiers

- Les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées (qui reflètent le nombre de vols facturables, la taille des aéronefs et les distances parcourues dans l'espace aérien canadien), ont augmenté de 1,2 % au cours de la période de neuf mois de l'exercice qui sera clos le 31 août 2026 (l'« exercice 2026 »). Bien que le volume de circulation soit demeuré légèrement sous les prévisions, les résultats reflètent une résilience durable dans l'environnement opérationnel malgré l'incertitude géopolitique qui prévaut et les perturbations liées aux événements météorologiques.

L'incidence de ces facteurs externes a été contrebalancée en partie par les ajustements apportés aux habitudes en matière de circulation aérienne mondiale, notamment les changements d'itinéraire et des corridors de vol, ce qui a permis de maintenir les niveaux d'activités globaux. Par conséquent, l'incidence sur les unités de redevances pondérées a été moins importante que prévu, la croissance s'étant poursuivie au cours de la période.

- Le 13 mai 2026, la Société a conclu une convention d'achat de titres définitive visant la vente de son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon Holdings LLC (conjointement avec sa filiale entièrement détenue Aireon LLC, « Aireon »), au moyen de la vente de la totalité des actions émises et en circulation de NAV CANADA Satellite, Inc., à une filiale d'Iridium Communications Inc. pour une contrepartie totale de 234 \$ CA (170 \$ US). La clôture de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles.
- À la clôture de la période, la Société disposait de solides réserves de liquidités, dont un solde de trésorerie de 327 \$, ce qui lui procure une souplesse financière pour faire face à la volatilité des volumes de circulation aérienne et aux difficultés en matière de coûts ainsi qu'aux fluctuations des coûts d'exploitation et aux exigences de financement à court terme, notamment les échéances à venir de la dette.
- La Société a remboursé les billets d'obligation générale de série BMT 2021-1 de 285 \$ à leur échéance le 9 février 2026.
- La Société continue de mettre l'accent sur l'amélioration de la prestation de services grâce à des initiatives en matière de formation opérationnelle et de recrutement de personnel et à la modernisation de l'infrastructure de la Société, tout en poursuivant les initiatives de transformation.
- Nous avons maintenu nos notes élevées et les perspectives stables auprès de Moody's Investors Service (Aa2) et de Standard & Poor's (AA, AA-).

Activités de NAV CANADA

Société du secteur privé sans capital social, NAV CANADA exploite le système de navigation aérienne civile (le « SNA ») du Canada partout au pays. Le SNA a été acquis auprès du Gouvernement du Canada en 1996 pour un prix d'achat de 1,5 milliard de dollars. Nous fournissons des services aux propriétaires et aux exploitants d'aéronefs, notamment des services de contrôle de la circulation aérienne, des services d'information de vol, des bulletins météorologiques, des services consultatifs d'aéroport, des services d'information aéronautique et des aides à la navigation, dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada.

Notre activité principale consiste à gérer et à exploiter le SNA du Canada et les services connexes, et ce, d'une manière sécuritaire, efficiente et rentable, tant dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada que dans l'espace aérien international dont la responsabilité a été cédée au Canada en vertu d'ententes internationales.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Notre mandat est présenté dans notre Objectif commun, soit Assurer la sécurité de l'espace aérien du Canada : *façonner l'avenir des services de navigation aérienne*. Notre Objectif commun s'appuie sur quatre piliers :

- La sécurité est au cœur de toutes nos activités – Elle fait partie intégrante de tout ce que nous faisons et continue de croître à mesure que l'industrie évolue.
- L'innovation est la clé – Moderniser le système de navigation aérienne du Canada pour offrir une valeur ajoutée à nos clients nous passionne.
- L'expertise est la pierre angulaire – Les compétences, l'agilité, le leadership et la collaboration de nos employés jouent un rôle décisif.
- Les partenariats sont essentiels – Nos partenariats aident l'industrie de l'aviation à améliorer son efficacité et contribuent à créer un avenir durable du point de vue environnemental.

Stratégie financière et réglementation des tarifs

Notre stratégie financière consiste à nous acquitter de notre mandat à l'égard des services essentiels tout en maintenant une situation financière solide, reflétée en partie par les cotes de crédit élevées que nous obtenons sur les marchés financiers. Pour maintenir cette solide situation, il convient de recourir à des méthodes prudentes qui assurent un équilibre entre les intérêts de nos principales parties intéressées tout en respectant nos obligations réglementaires et contractuelles.

Quand vient le temps d'établir de nouvelles redevances d'usage ou de réviser les redevances existantes, nous devons respecter les paramètres de la loi régissant nos activités, soit la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »), qui nous empêche d'établir les redevances d'usage à un montant supérieur à celui dont nous avons besoin pour répondre à nos besoins financiers relativement à la prestation de services de navigation aérienne. Aux termes de ces principes, le conseil approuve le montant et le calendrier des modifications à apporter aux redevances d'usage. Le conseil approuve également le budget annuel de la Société, dans lequel les montants devant être recouvrés au moyen des redevances d'usage sont établis pour l'exercice suivant.

Lorsqu'elle établit les taux des redevances d'usage, la Société surveille, entre autres choses, les éléments suivants et en tient compte :

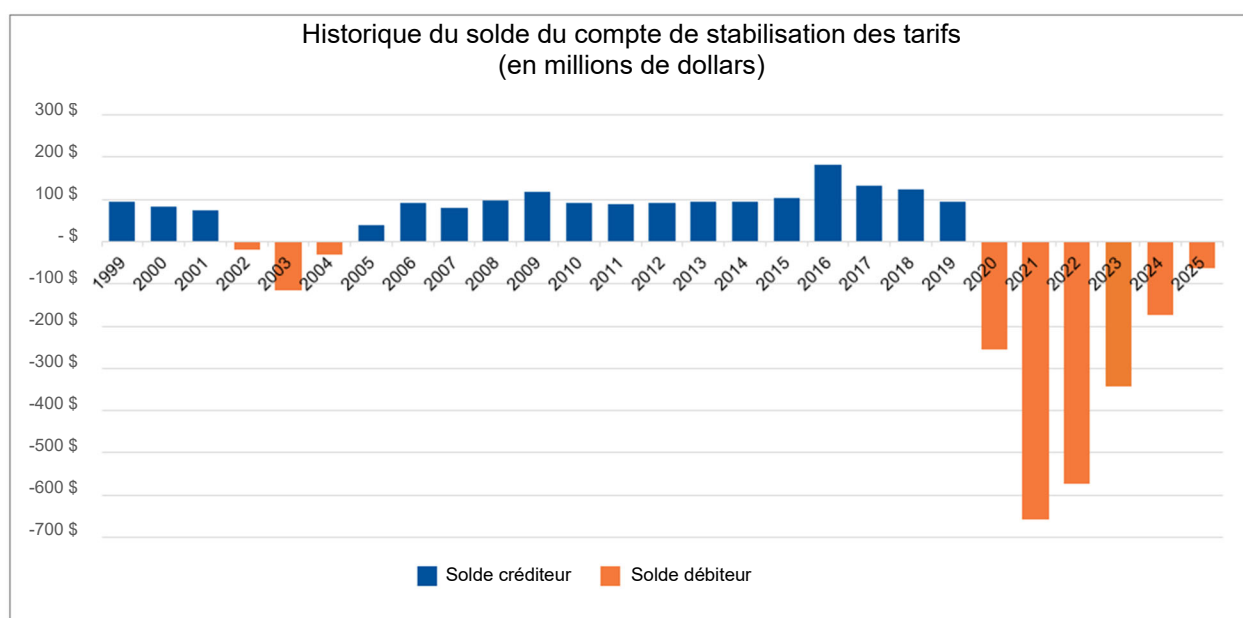
- a) les exigences réglementaires en regard de la prestation de services de navigation aérienne;
- b) les chiffres réels et les prévisions en matière de circulation aérienne;
- c) les besoins financiers et les besoins en matière d'exploitation de la Société, y compris le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs et la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et peuvent être réduites;
- d) le recouvrement en trésorerie des cotisations aux régimes de retraite;
- e) les mises à jour de nos prévisions financières, de nos obligations financières et celles au titre du service de la dette, ainsi que des ratios de couverture financière qui en découlent.

Étant donné que les produits et les charges réels vont différer des prévisions, l'établissement des taux des redevances d'usage futures nécessite le recours à une méthode qui tient compte des écarts. Il est également nécessaire de pallier l'incidence immédiate des facteurs imprévisibles, principalement les fluctuations des volumes de circulation aérienne découlant d'événements imprévus. Un mécanisme de « stabilisation des tarifs » nous permet d'atteindre ces objectifs.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Nous ajustons notre résultat net au moyen de virements au compte de stabilisation des tarifs ou provenant de celui-ci, en fonction des écarts par rapport aux montants utilisés lors de l'établissement des redevances d'usage. Si les produits réels sont supérieurs aux prévisions ou si les charges réelles sont inférieures aux prévisions, l'excédent est inscrit comme un crédit au compte de stabilisation des tarifs. Inversement, si les produits réels sont inférieurs aux prévisions ou si les charges réelles sont supérieures aux prévisions, le manque à gagner est inscrit comme un débit au compte de stabilisation des tarifs. Un solde créditeur inscrit dans le compte de stabilisation des tarifs représente un montant qui devra être cédé au moyen de réductions ultérieures des redevances d'usage, tandis qu'un solde débiteur représente un montant qui pourra être recouvré au moyen de redevances d'usage futures (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs »).

Le tableau qui suit présente le solde du compte de stabilisation des tarifs à la clôture de chaque exercice.



Nos états financiers tiennent compte de l'incidence de la réglementation des tarifs. C'est pourquoi le moment de la constatation de certains produits et charges diffère de celui qui serait autrement attendu de sociétés qui ne sont pas soumises à des lois de réglementation régissant le niveau de leurs redevances.

Pour certaines transactions dont le moment de la comptabilisation aux fins de l'établissement des tarifs diffère du moment de la comptabilisation avant l'application de la comptabilité des activités à tarifs réglementés, la Société comptabilise des débits ou des crédits au titre des comptes de report réglementaires afin d'ajuster la comptabilisation pour tenir compte de la période au cours de laquelle ces transactions seront prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires »).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Principales questions financières¹

Les éléments suivants ont eu une incidence considérable sur la situation financière de la Société au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026.

1. Circulation aérienne

Au cours du trimestre clos le 31 mai 2026, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, se sont maintenus dans une large mesure en regard de la période correspondante de l'exercice 2025, mais sont demeurés légèrement sous les prévisions du budget. Bien que les résultats aient subi les effets des conditions économiques et géopolitiques générales, les volumes de circulation aérienne sont demeurés résilients au cours de la période. L'incidence de ces facteurs a été atténuée en partie par des modifications adaptatives des habitudes en matière de circulation aérienne, y compris des changements d'itinéraire et des augmentations des volumes de fret, ce qui a contribué à maintenir les volumes de circulation globaux.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2026, les volumes de circulation aérienne ont augmenté d'environ 1,2 % en regard de la période correspondante de l'exercice 2025, mais ont été légèrement sous les prévisions du budget. Les résultats en matière de circulation au cours du premier semestre de l'exercice sont demeurés stables dans une large mesure, puisque les conditions économiques et géopolitiques générales se sont fait sentir davantage vers la fin de la période. Dans l'ensemble, les résultats s'expliquent par l'incidence d'événements météorologiques saisonniers, notamment des tempêtes hivernales et des conditions défavorables au Canada et aux États-Unis, qui ont contribué à la variabilité des activités et donné lieu à des changements d'itinéraire, à des retards et à des annulations de vols.

Malgré ces facteurs, les volumes de circulation aérienne ont affiché une certaine résilience au cours de la période. L'incidence de ces perturbations a été atténuée en partie par des modifications adaptatives des habitudes en matière de circulation aérienne, y compris des changements d'itinéraire et des ajustements régionaux de la demande. La direction ne croit pas que ces répercussions soient structurelles et prévoit que les fluctuations des volumes de circulation aérienne se normaliseront avec le temps.

Pour l'avenir, l'environnement opérationnel demeure assujéti à la volatilité et à l'incertitude, ce qui tient compte des faits nouveaux sur le plan géopolitique et de l'évolution du contexte mondial général. Bien que ces facteurs puissent continuer d'avoir une incidence sur les habitudes en matière de circulation aérienne et les coûts d'exploitation, la performance récente a mis en évidence la résilience et l'adaptabilité du secteur aérien, les volumes de circulation aérienne surpassant les attentes au cours de la période considérée.

Des signes de stabilisation se dégagent, y compris un assouplissement probable des tensions géopolitiques, ce qui suggère que les pressions à court terme pourraient être moins prononcées qu'il n'était prévu. Toutefois, la durée et la pérennité de ces améliorations demeurent incertaines, notamment en raison de l'éventualité de nouvelles perturbations externes.

Par conséquent, bien que les tendances actuelles soient encourageantes, la direction continue de surveiller la situation de près, consciente que la résilience des derniers temps pourrait s'expliquer par les ajustements à court terme apportés aux habitudes en matière de circulation aérienne et pourrait ne pas atténuer intégralement les risques sous-jacents à plus long terme.

Les perspectives pour l'exercice 2026 reflètent une baisse de la circulation aérienne de 0,1 % d'un exercice à l'autre, ce qui est 1,8 % inférieur à la croissance annuelle prévue dans le plan de l'exercice 2026, comme il est mentionné à la rubrique « PERSPECTIVES FINANCIÈRES ».

¹ Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

2. Redevances d'usage

Le 22 mai 2026, la Société a annoncé une révision proposée de ses taux des redevances d'usage qui prendra effet le 1^{er} septembre 2026 et haussera ses redevances globales de 1,92 % en moyenne. La proposition est présentée dans un contexte opérationnel difficile et incertain, notamment en raison des tensions géopolitiques, de la volatilité des prix de l'énergie et de l'évolution de la conjoncture économique mondiale, qui ont contribué à la révision à la baisse des prévisions de circulation aérienne et à la variabilité accrue de la demande.

La Société a adopté une approche pluriannuelle mesurée à l'égard de l'établissement des tarifs, tirant parti de la structure du compte de stabilisation des tarifs pour gérer l'incidence financière de la variabilité de la conjoncture économique et commerciale. Cette approche est conçue pour atténuer les effets des fluctuations au fil du temps, qu'elles découlent de variations des volumes de circulation aérienne, de pressions sur les coûts, de l'inflation ou d'autres facteurs externes, plutôt que de refléter ces variations immédiatement dans les tarifs. En répartissant une partie de ces incidences sur plusieurs périodes, la Société présente un profil de taux moins volatile, plus équilibré et plus prévisible à long terme.

Les tarifs proposés soutiennent l'investissement continu dans la sécurité, la prestation de services et le renouvellement de l'infrastructure, tout en maintenant une gestion financière disciplinée. En appliquant les paramètres sur les redevances d'usage énoncés dans la *Loi sur les SNA*, la Société adopte une approche mesurée et prudente, faisant progresser des investissements essentiels tout en gérant l'échéancier lié aux recouvrements des coûts. Cela reflète une application équilibrée du cadre de stabilisation des tarifs, qui aligne les besoins opérationnels actuels sur l'objectif de maintien de la stabilité et de la prévisibilité des tarifs au fil du temps.

Cette proposition est assujettie à une période de consultation obligatoire de 60 jours en vertu de la *Loi sur les SNA* qui prend fin à la fermeture des bureaux le 24 juillet 2026. Les commentaires reçus durant la période de consultation seront pris en compte par la direction et le conseil de NAV CANADA avant qu'une décision finale ne soit rendue à l'égard de la proposition.

3. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon

Le 13 mai 2026, la Société a conclu une convention d'achat de titres définitive visant la vente de son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, au moyen de la vente de la totalité des actions émises et en circulation de NAV CANADA Satellite, Inc., à une filiale d'Iridium Communications Inc. pour une contrepartie totale de 170 \$ US. La clôture de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles.

Le prix d'achat, déduction faite des coûts de transaction, sera reçu en deux tranches égales, soit une tranche de 50 % qui est payable à la clôture et une tranche restante de 50 % qui est payable au premier anniversaire de la clôture.

Au 31 mai 2026, la juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon a été évaluée à 234 \$ CA (170 \$ US) [241 \$ CA (175 \$ US) au 31 août 2025]. Le calcul de la juste valeur est fondé sur le prix de transaction convenu dans le cadre de la convention d'achat de titres définitive. Le calcul de la juste valeur est classé au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, puisque le placement n'est pas négocié sur un marché actif. Toutefois, le prix de transaction convenu constitue la donnée d'entrée observable la plus pertinente disponible pour déterminer la juste valeur au 31 mai 2026.

La Société a comptabilisé une variation de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées de 17 \$ CA (12 \$ US) et de 7 \$ CA (5 \$ US), respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2026 dans les autres charges financières des états financiers. Cette variation a été compensée par les ajustements réglementaires inclus dans le mouvement net des comptes de report réglementaires.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

La Société continue de reporter l'excédent de la juste valeur sur le coût initial du placement, ainsi que l'incidence des variations de change connexe, dans les comptes de report réglementaires, jusqu'à ce que les produits aient été reçus en intégralité. La réception de la dernière tranche du produit est prévue pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2027.

La vente des capitaux propres en circulation de NAV CANADA Satellite, Inc. détenus par la Société a été conclue le 2 juillet 2026 et le premier versement a été reçu.

4. Compte de stabilisation des tarifs

Au 31 mai 2026, le compte de stabilisation des tarifs affichait un solde débiteur (soit une insuffisance) de 98 \$. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2026, le solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs a augmenté de 38 \$, en raison surtout d'une insuffisance prévue de 44 \$, contrée en partie par des écarts nets favorables de 6 \$ par rapport aux niveaux prévus. Les perspectives pour l'exercice 2026 font état d'une diminution du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs de 21 \$, soit 13 \$ de moins que le recouvrement inscrit dans le plan de l'exercice 2026, comme il est mentionné à la rubrique « PERSPECTIVES FINANCIÈRES ». Les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs sont décrits à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs ».

5. Activités de financement

Le 9 février 2026, la Société a remboursé les billets d'obligation générale de série 2021-1 à 0,937 % de 285 \$ à l'échéance, ce qui a réduit le solde de la dette à long terme de la Société à 1 840 \$, dont un montant de 16 \$ est classé dans la partie courante de la dette à long terme.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des produits par catégories. La notice annuelle de l'exercice 2025 et les notes afférentes aux états financiers de l'exercice 2025 fournissent davantage de renseignements sur les différentes catégories de nos redevances d'usage.

Trimestres clos les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Redevances de survol	217 \$	217 \$	– \$
Redevances d'aérogare	199	198	1
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	15	15	–
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	26	27	(1)
Total des redevances d'usage	457	457	–
Autres produits ¹⁾	7	9	(2)
	464 \$	466 \$	(2) \$

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Redevances de survol	626 \$	606 \$	20 \$
Redevances d'aérogare	579	568	11
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	44	40	4
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	77	75	2
Total des redevances d'usage	1 326	1 289	37
Autres produits ¹⁾	18	22	(4)
	1 344 \$	1 311 \$	33 \$

¹⁾ Les autres produits comprennent les contrats de services et de développement, la vente de publications liées à l'aéronautique civile, de même que les produits divers.

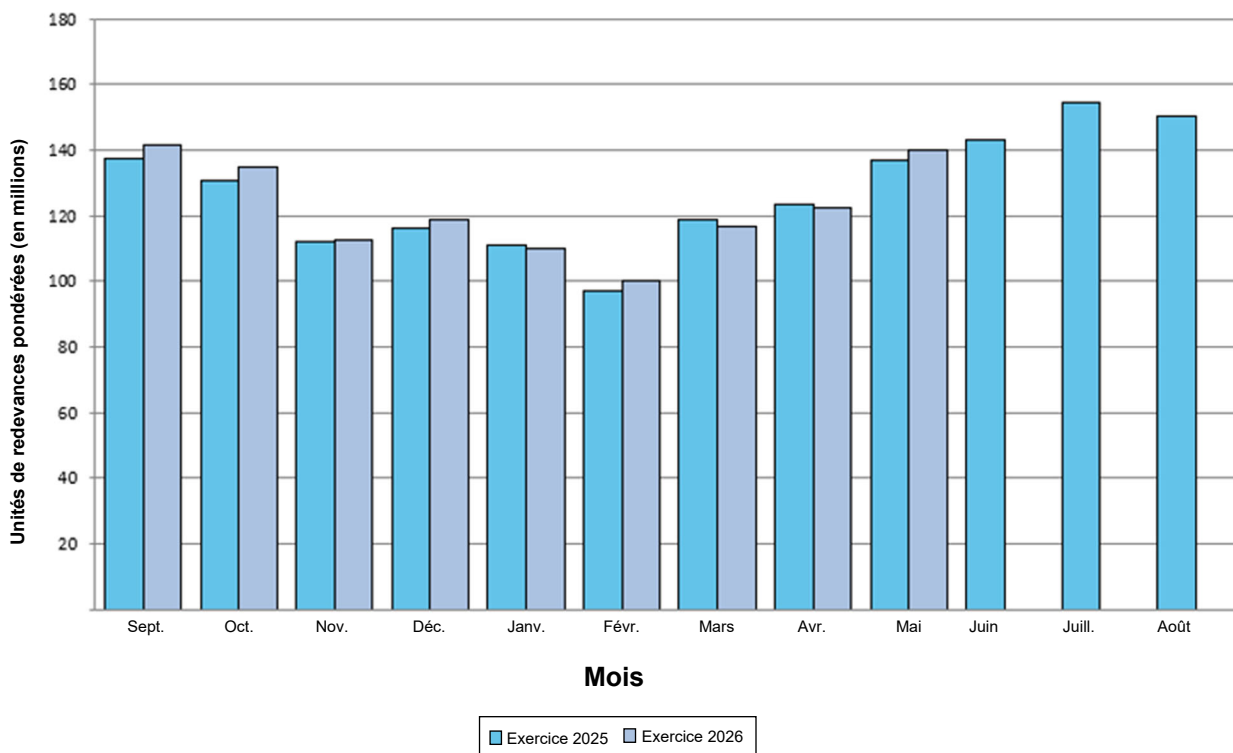
Les produits tirés des redevances d'usage pour le trimestre clos le 31 mai 2026 sont demeurés inchangés par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2026, les produits tirés des redevances d'usage ont augmenté de 37 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025. L'augmentation des produits s'explique avant tout par la hausse des volumes de circulation aérienne de 1,2 %, et la hausse moyenne de 3,73 % des redevances d'usage ayant pris effet le 1^{er} janvier 2025.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Circulation aérienne

Comme il est mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières », les volumes de circulation aérienne (calculés en unités de redevances pondérées) ont augmenté de 1,2 % au cours de la période de neuf mois clos le 31 mai 2026 par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2025, comme le montre le tableau suivant.

Unités de redevances pondérées



Les volumes futurs de circulation aérienne peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment les taux de croissance ou de ralentissement de l'économie, les droits de douane, les mesures de protection commerciale, la renégociation des accords commerciaux existants, les variations de la demande de transport aérien ou de la disposition des voyageurs à utiliser le transport aérien, les niveaux d'utilisation de la capacité des aéronefs, les prix du carburant, les changements apportés aux activités des transporteurs aériens et à leurs façons de faire, les conditions du secteur de l'aviation en général, la concurrence entre les transporteurs aériens, la restructuration et l'insolvabilité de compagnies aériennes, les activités terroristes, l'agitation géopolitique, la guerre, les interventions gouvernementales, les restrictions de voyage et les fermetures de frontières appliquées au transport par voie aérienne, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet), les tendances démographiques et les épidémies et les pandémies.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Charges d'exploitation

Trimestres clos les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Salaires et avantages du personnel	343 \$	320 \$	23 \$
Services techniques	53	46	7
Installations et entretien	18	17	1
Amortissements	35	33	2
Autres	23	27	(4)
	472 \$	443 \$	29 \$

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Salaires et avantages du personnel	989 \$	933 \$	56 \$
Services techniques	154	142	12
Installations et entretien	51	48	3
Amortissements	101	102	(1)
Autres	74	69	5
	1 369 \$	1 294 \$	75 \$

Les charges au titre des salaires et avantages du personnel pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2026 ont augmenté de 23 \$ et de 56 \$, respectivement, par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice 2025. L'augmentation reflète la hausse des salaires et l'accroissement de l'effectif visant à assurer la sécurité et la résilience des activités. La Société a mis en œuvre des mesures ciblées de préparation opérationnelle, notamment une capacité de dotation en personnel accrue, des programmes d'incitatifs définis et des actions visant à maximiser la couverture des contrôleurs de la circulation aérienne pendant les périodes de pointe, ce qui a donné lieu à des coûts plus élevés que ceux prévus initialement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la croissance des affectations de main-d'œuvre aux projets d'investissement et à la diminution des coûts du régime de retraite en raison de la hausse du taux d'actualisation.

Environ 85 % de notre effectif est syndiqué aux termes de huit conventions collectives.

La Société a une convention collective par voie d'arbitrage en vigueur avec l'Association des pilotes fédéraux du Canada (1 % de l'effectif syndiqué) pour la période de cinq ans qui sera close le 30 avril 2027, et une convention collective ratifiée en vigueur avec l'Alliance de la fonction publique du Canada (6 % de son effectif syndiqué) pour la période de cinq ans qui sera close le 31 décembre 2028.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2026, les charges liées aux services techniques ont augmenté de 7 \$ et de 12 \$, respectivement, par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice 2025, en raison de la hausse des frais de surveillance par satellite, des abonnements aux logiciels et du soutien nécessaire à la maintenance et au développement des systèmes courants.

Pour le trimestre clos le 31 mai 2026, les autres charges d'exploitation ont diminué de 4 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025, en raison surtout de la baisse des honoraires. Pour la période de neuf mois close le 31 mai 2026, les autres charges d'exploitation ont augmenté de 5 \$ par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2025, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux déplacements, y compris le transport et l'hébergement.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Autres (produits) et charges

Trimestres clos les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Produits financiers	(3) \$	(6) \$	(3) \$
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	5	8	3
Autres charges financières	34	28	(6)
Autres (profits) pertes	(3)	12	15
	<u>33 \$</u>	<u>42 \$</u>	<u>9 \$</u>

Période de neuf mois close les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Produits financiers	(14) \$	(30) \$	(16) \$
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	11	24	13
Autres charges financières	60	55	(5)
Autres (profits) et pertes	(1)	(3)	(2)
	<u>56 \$</u>	<u>46 \$</u>	<u>(10) \$</u>

Les produits financiers ont diminué de 3 \$ et de 16 \$ au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2026, respectivement, en raison surtout des variations de la juste valeur du placement de la Société dans Aireon, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2025, et de la diminution des produits d'intérêts attribuable à la diminution des soldes de trésorerie et à la baisse des taux d'intérêt s'appliquant aux soldes de trésorerie portant intérêt.

La diminution de 3 \$ et de 13 \$ des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2026, respectivement, est essentiellement attribuable à l'augmentation de 20 points de base des taux d'actualisation appliqués au 31 août 2025 par rapport à ceux appliqués au 31 août 2024.

Les autres charges financières ont augmenté de 6 \$ et de 5 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2026, respectivement, ce qui s'explique avant tout par les variations de la juste valeur du placement de la Société dans Aireon.

Les autres profits et pertes ont augmenté de 15 \$ au cours du trimestre clos le 31 mai 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025, en raison surtout de l'incidence des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur le placement dans Aireon. Les autres profits et pertes ont diminué de 2 \$ au cours de la période de neuf mois clos le 31 mai 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025, en raison surtout de l'incidence des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur le placement dans Aireon.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Mouvements du compte de stabilisation des tarifs

Notre mécanisme de stabilisation des tarifs et la méthode de comptabilisation utilisée à cette fin sont décrits au début du présent rapport de gestion et dans les notes 1 et 7 afférentes à nos états financiers de l'exercice 2025. Le tableau qui suit présente les mouvements nets du compte de stabilisation des tarifs.

Trimestres clos les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Solde débiteur à l'ouverture de la période	(89) \$	(186) \$	97 \$
Écart par rapport aux niveaux prévus			
Produits (inférieurs) supérieurs aux prévisions	(3)	11	(14)
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	13	15	(2)
Autres charges nettes supérieures aux prévisions	(10)	(22)	12
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	9	26	(17)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	9	30	(21)
Ajustement approuvé initial ¹⁾	(18)	(12)	(6)
Mouvement net comptabilisé dans le bénéfice net (la perte nette)	(9)	18	(27)
Solde débiteur à la clôture de la période	(98) \$	(168) \$	70 \$

¹⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité, après l'application de la comptabilité des activités à tarifs réglementés, le conseil a approuvé un excédent prévu, ce qui représente une réduction du solde débiteur (soit une insuffisance) du compte de stabilisation des tarifs dans le cadre du budget annuel de la Société. La variation trimestrielle prévue du compte de stabilisation des tarifs est conforme aux résultats trimestriels prévus, lesquels peuvent varier du fait d'un ajout au compte ou d'une réduction de celui-ci.

Le solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs a augmenté de 9 \$ au cours du trimestre clos le 31 mai 2026, ce qui s'explique avant tout par ce qui suit :

- l'ajustement prévu de 18 \$, qui correspond à la perte nette attendue pour le trimestre clos le 31 mai 2026 selon le budget pour l'exercice 2026;
- les autres produits nets supérieurs de 10 \$ aux prévisions, en raison de la variation de la juste valeur du placement dans Aireon;
- les produits inférieurs de 3 \$ aux prévisions, en raison surtout du niveau moins élevé qu'attendu des volumes de circulation aérienne ainsi que des ventes et services visant des solutions technologiques moins élevées que prévu;

facteurs contrebalancés par :

- les charges d'exploitation inférieures de 13 \$ aux prévisions, en raison surtout de la diminution des honoraires de services professionnels et des charges liées aux déplacements;
- le mouvement net des autres comptes de report réglementaires supérieur de 9 \$ aux prévisions, essentiellement en raison de l'augmentation des ajustements réglementaires liés à la variation de la juste valeur du placement dans Aireon et à la comptabilisation du coût des prestations pour services rendus au cours de la période.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Solde débiteur à l'ouverture de la période	(60) \$	(175) \$	115 \$
Écart par rapport aux niveaux prévus			
Produits inférieurs aux prévisions	(16)	6	(22)
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	32	51	(19)
Autres charges nettes inférieures aux prévisions	6	11	(5)
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	(16)	7	(23)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	6	75	(69)
Ajustement approuvé initial ¹⁾	(44)	(68)	24
Mouvement net comptabilisé dans le bénéfice net (la perte nette)	(38)	7	(45)
Solde débiteur à la clôture de la période	(98) \$	(168) \$	70 \$

¹⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité, après l'application de la comptabilité des activités à tarifs réglementés, le conseil a approuvé un excédent prévu, ce qui représente une réduction du solde débiteur (soit une insuffisance) du compte de stabilisation des tarifs dans le cadre du budget annuel de la Société. La variation trimestrielle prévue du compte de stabilisation des tarifs est conforme aux résultats trimestriels prévus, lesquels peuvent varier du fait d'un ajout au compte ou d'une réduction de celui-ci.

Le solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs a augmenté de 38 \$ au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2026, ce qui s'explique avant tout par ce qui suit :

- l'ajustement prévu de 44 \$, qui correspond à la perte nette attendue pour la période de neuf mois close le 31 mai 2026, selon le budget pour l'exercice 2026;
- le mouvement net des autres comptes de report réglementaires inférieur de 16 \$ aux prévisions, essentiellement en raison de la diminution des ajustements réglementaires liés à la comptabilisation du coût des prestations pour services rendus au cours de la période, et de la variation de la juste valeur du placement dans Aireon;
- les produits inférieurs de 16 \$ aux prévisions, en raison essentiellement des volumes de circulation aérienne inférieurs aux prévisions ainsi que des ventes et services visant des solutions technologiques moins élevées que prévu;

facteurs contrebalancés par :

- les charges d'exploitation inférieures de 32 \$ aux prévisions, en raison surtout de la diminution des honoraires de services professionnels, des charges liées aux déplacements;
- les autres charges nettes inférieures de 6 \$ aux prévisions, en raison surtout du coût des prestations pour services rendus au cours de la période moins élevé que prévu.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Mouvement net des comptes de report réglementaires

Le mouvement net des comptes de report réglementaires représente l'ajustement comptable réglementaire, y compris le mécanisme de stabilisation des tarifs, visant à ajuster la comptabilisation de certaines transactions pour tenir compte des périodes au cours desquelles ces transactions seront prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs.

Trimestres clos les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Compte de stabilisation des tarifs ¹⁾	9 \$	(18) \$	27 \$
Autres comptes de report réglementaires			
Coûts des régimes de retraite des membres du personnel	11	18	(7)
Autres avantages du personnel	–	(2)	2
Placement dans Aireon, avant impôt	15	21	(6)
Accord d'infonuagique	7	3	4
Dépréciation d'actifs	(2)	(2)	–
Autres	1	(1)	2
	41 \$	19 \$	22 \$

Périodes de neuf mois clos les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Compte de stabilisation des tarifs ¹⁾	38 \$	(7) \$	45 \$
Autres comptes de report réglementaires			
Coûts des régimes de retraite des membres du personnel	30	48	(18)
Autres avantages du personnel	(2)	(4)	2
Placement dans Aireon, avant impôt	8	(11)	19
Accord d'infonuagique	13	11	2
Dépréciation d'actifs	(6)	(7)	1
Autres	–	(1)	1
	81 \$	29 \$	52 \$

¹⁾ Le tableau figurant sous la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs » plus haut présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

La variation du mouvement net du compte de report réglementaire au titre des coûts des régimes de retraite des membres du personnel, qui représente l'ajustement nécessaire pour refléter les cotisations en trésorerie aux régimes de retraite à recouvrer au moyen de l'établissement des tarifs, est attribuable en majeure partie aux variations relatives des taux d'actualisation utilisés aux fins de la comptabilisation et de la capitalisation sur la base de la continuité d'exploitation des régimes de retraite.

La variation des ajustements réglementaires liés au placement dans Aireon sert à contrebalancer la variation de la juste valeur comptabilisée au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2026 et l'incidence du change entre le dollar canadien et le dollar américain en comparaison des périodes correspondantes de 2025.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

GESTION FINANCIÈRE ET GESTION DU CAPITAL

Notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2025 présente notre façon de gérer notre trésorerie et nos sources de financement. Nous n'avons pas modifié cette approche au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2026.

Investissement dans des dépenses d'investissement et des accords d'infonuagique

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2026, la Société a continué de financer les dépenses d'investissement et les charges liées aux investissements dans l'infonuagique au moyen de solides flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, ce qui reflète la résilience sous-jacente de son modèle d'affaires et sa gestion financière disciplinée. Pour l'avenir, la Société conserve la flexibilité financière nécessaire pour puiser dans ses réserves de trésorerie existantes ou pour accéder aux marchés des capitaux d'emprunt, le cas échéant, afin de répondre aux besoins d'investissement futurs.

Le déploiement de capitaux au cours de la période a totalisé 221 \$ pour les dépenses d'investissement traditionnelles et 19 \$ pour les accords d'infonuagique, ce qui souligne l'engagement continu de la Société à moderniser sa technologie et son infrastructure. Les activités d'investissement sont demeurées axées sur les priorités fondamentales, des montants de 50 \$ et de 32 \$ ayant été consacrés, respectivement, à l'infrastructure de services et aux services de déploiement. De plus, un montant de 43 \$ a été investi dans les programmes de transition aux opérations basées sur trajectoire de la Société, parallèlement à une gamme de mesures ciblées visant à améliorer le rendement opérationnel, à rehausser la prestation de services et à renforcer les fondements de sécurité de longue date de la Société.

Flux de trésorerie

Trimestres clos les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	29 \$	66 \$	(37) \$
Investissement	(80)	(39)	(41)
Financement	(17)	(17)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	(68)	10	(78)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	1	1
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(66)	11	(77)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	393	664	(271)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	327 \$	675 \$	(348) \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure non conforme aux PCGR) ¹⁾			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants			
Exploitation	29 \$	66 \$	(37) \$
Dépenses d'investissement	(87)	(60)	(27)
Subventions publiques reçues	7	21	(14)
Paiement au titre des obligations locatives	(1)	(1)	—
Flux de trésorerie disponibles	(52) \$	26 \$	(78) \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Périodes de neuf mois clos les 31 mai	2026	2025	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	83 \$	169 \$	(86) \$
Investissement	(197)	(127)	(70)
Financement	(303)	(18)	(285)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	(417)	24	(441)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	4	(2)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(415)	28	(443)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	742	647	95
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	327 \$	675 \$	(348) \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure non conforme aux PCGR) ¹⁾			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants			
Exploitation	83 \$	169 \$	(86) \$
Dépenses d'investissement	(212)	(152)	(60)
Subventions publiques reçues	15	25	(10)
Paiement au titre des obligations locatives	(2)	(2)	–
Flux de trésorerie disponibles	(116) \$	40 \$	(156) \$

¹⁾ Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. La Société définit les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (déduction faite des subventions publiques reçues), les placements dans Aireon, les paiements sur le principal des obligations locatives et les paiements d'impôt. La direction accorde de l'importance à cette mesure, car elle permet d'évaluer l'incidence de son programme d'investissement sur les ressources financières de la Société et elle fournit aux utilisateurs un indicateur stable de la capacité de la Société d'honorer ses dettes et de continuer à investir dans le SNA.

La diminution nette des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mai 2026 s'explique principalement par la baisse des montants reçus au titre des redevances d'usage et l'augmentation des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs. La diminution nette des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour la période de neuf mois clos le 31 mai 2026 s'explique principalement par la hausse des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs, ce qui reflète les variations du fonds de roulement, et par la diminution des montants reçus au titre des autres produits, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des montants reçus au titre des redevances d'usage.

La hausse des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2026 s'explique par l'augmentation des dépenses d'investissement.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2026, la Société a investi 202 \$ dans des immobilisations (total des sorties de trésorerie de 212 \$, incluant des paiements liés aux dépenses d'investissement engagées en août de l'exercice 2025, excluant des intérêts inscrits à l'actif de 5 \$), contre 152 \$ au cours des périodes correspondantes de l'exercice 2025 (total des sorties de trésorerie de 152 \$, excluant des intérêts inscrits à l'actif de 3 \$). Des montants ont été investis en vue de soutenir les initiatives stratégiques clés, le réaménagement ou le remplacement d'installations, la modernisation ou le remplacement de matériel et l'amélioration des systèmes d'affaires.

La hausse des sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour la période de neuf mois close le 31 mai 2026 s'explique par le remboursement des billets d'obligation générale de série 2021-1 de 285 \$ à leur échéance le 9 février 2026.

Liquidités et stratégie de financement

Au 31 mai 2026, nous disposons de liquidités totales de 1 263 \$. Nous sommes exposés à un risque de refinancement lié à l'échéance de nos obligations et billets, y compris le versement annuel de principal de 16 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2. Nous atténuons ce risque en nous assurant que nous avons accès à des facilités de crédit consenties d'un montant suffisant pour couvrir nos besoins de refinancement en cas de perturbation temporaire des marchés financiers ou d'accès bloqué aux marchés pour toute raison.

Le tableau qui suit présente les éléments de notre dette à long terme, de nos liquidités et de nos placements.

	31 mai 2026	31 août 2025
DETTE À LONG TERME		
Obligations et billets à payer		
Aux termes de l'acte de fiducie cadre	223 \$	239 \$
Aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale	1 625	1 910
	<u>1 848</u>	<u>2 149</u>
Ajustements visant à tenir compte des frais de financement différés	(8)	(9)
Total des obligations et des billets à payer	<u>1 840</u>	<u>2 140</u>
Moins la partie courante de la dette à long terme	(16)	(301)
Total de la dette à long terme	<u>1 824 \$</u>	<u>1 839 \$</u>
 LIQUIDITÉS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	327 \$	742 \$
Fonds de réserve pour le service de la dette	86	84
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	850	850
Total des liquidités	<u>1 263 \$</u>	<u>1 676 \$</u>

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable auprès d'un consortium d'institutions financières canadiennes de même que de facilités de lettres de crédit distinctes aux fins des obligations au titre des régimes de retraite. Les facilités de crédit étaient utilisées comme suit.

Au 31 mai	2026
Facilités de crédit à des fins générales :	
Facilité de crédit conclue avec un consortium d'institutions financières canadiennes – tranche non utilisée ^{1), 2)}	850 \$
Moins : les sommes affectées au fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien ³⁾	(390)
Fonds pouvant être utilisés sans restriction	460 \$
Facilités de crédit aux fins des obligations au titre des régimes de retraite	
Facilités de lettres de crédit aux fins des obligations au titre des régimes de retraite ⁴⁾	820 \$
Moins : les lettres de crédit en cours aux fins des obligations au titre des régimes de retraite ⁴⁾	(714)
Facilités de lettre de crédit consenties inutilisées	106 \$

- ¹⁾ La facilité de crédit de la Société consentie par un consortium d'institutions financières canadiennes est constituée de deux tranches de montants égaux échéant le 26 mars 2029 et le 26 mars 2031, respectivement. Les dates d'échéance pour chacune des tranches ont été reportées de un an au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2026. La convention relative à la facilité de crédit prévoit des emprunts à divers taux d'intérêt fondés sur certains taux de référence, plus précisément le taux préférentiel canadien et le taux des opérations de pension à un jour (*Canadian Overnight Repo Rate Average*, ou le taux « CORRA »), ainsi que sur la cote de crédit de la Société au moment du prélèvement. La Société est tenue de payer des commissions d'engagement qui sont tributaires de sa cote de crédit.
- ²⁾ Une attribution de 25 \$ auprès d'une institution financière canadienne a été effectuée aux termes de la facilité de crédit consentie de 850 \$.
- ³⁾ Le fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien peut servir à régler les charges d'exploitation et d'entretien, au besoin.
- ⁴⁾ Les facilités de lettres de crédit aux fins des obligations au titre des régimes de retraite se composent de quatre facilités auprès d'institutions financières canadiennes totalisant 820 \$ au 31 mai 2026 (860 \$ au 31 août 2025). Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2026, les quatre facilités de lettres de crédit ont toutes été prorogées de un an, de sorte qu'une tranche de 450 \$ arrivera à échéance le 31 décembre 2026 et une tranche de 370 \$ arrivera à échéance le 31 décembre 2027, à moins que ces facilités de crédit ne soient prorogées. Au 31 mai 2026, une somme de 670 \$ (670 \$ au 31 août 2025) avait été prélevée aux fins de capitalisation du déficit de solvabilité du régime de retraite agréé et une somme de 44 \$ (44 \$ au 31 août 2025) avait été prélevée aux fins des ententes de retraite supplémentaire.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Obligations contractuelles et engagements

Les renseignements suivants à l'égard de nos obligations contractuelles et autres engagements résument certaines composantes des exigences liées à la situation de trésorerie et aux sources de financement qui nous incombent.

Obligations contractuelles

Le tableau ci-dessous présente une répartition des obligations contractuelles au 31 mai 2026 et pour les cinq prochains exercices et par la suite. Le total des obligations contractuelles exclut les engagements relatifs à des biens et des services dans le cours normal des activités.

	Paiements restants – pour les exercices qui seront clos les 31 août						
	Total	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite
Passifs dérivés	2 \$	1 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dette à long terme (y compris la partie courante) ^{1), 2)}	1 848	–	223	–	–	300	1 325
Paiements d'intérêts ²⁾	1 028	9	65	48	48	48	810
Engagements en capital ³⁾	230	134	62	14	11	7	2
Obligation locative	51	1	3	3	3	3	38
Prêt consenti à une partie liée ⁴⁾	15	15	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	3 174 \$	160 \$	354 \$	65 \$	62 \$	358 \$	2 175 \$

1) Les paiements représentent un principal de 1 848 \$. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant son échéance prévue.

2) De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 12 afférente aux états financiers de l'exercice 2025.

3) La Société a des engagements en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles qui s'élevaient à 230 \$ au 31 mai 2026 (238 \$ au 31 août 2025).

4) La Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 15 \$ CA (11 \$ US) jusqu'au 10 octobre 2028 ou jusqu'à la date à laquelle la facilité de crédit de premier rang d'Aireon sera remboursée en entier et annulée ou sera refinancée, selon la première de ces éventualités. À la clôture de la transaction, comme il est décrit à la note 7 des états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2026, l'engagement de prêt subordonné prendra fin.

Les lettres de crédit de la Société sont analysées à la rubrique « GESTION FINANCIÈRE ET GESTION DU CAPITAL – Liquidités et stratégie de financement ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Régime de retraite agréé

La Société continue de respecter les exigences en matière de capitalisation de son régime de retraite agréé à prestations définies, soit le régime de retraite de NAV CANADA, conformément aux règlements du BSIF.

La dernière évaluation actuarielle du régime de retraite de NAV CANADA (aux fins de capitalisation) a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2026 et déposée auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) en juin 2026. L'évaluation actuarielle a révélé un excédent au titre de la continuité de l'exploitation de 1 466 \$ (1 436 \$ au 1^{er} janvier 2025).

Les règlements régissant la capitalisation des régimes de retraite sous réglementation fédérale prévoient un test de solvabilité qui suppose qu'un régime est liquidé à la date d'évaluation. S'il y a lieu, la Société a la possibilité de satisfaire aux exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite au moyen de lettres de crédit ou de cotisations en trésorerie, le maximum au titre des lettres de crédit étant fondé sur 15 % des passifs de solvabilité. Comme le permettent les règlements, la Société peut choisir de réduire les lettres de crédit en cours au moyen de l'excédent de solvabilité prévu par la loi, qui comprend une période d'étalement sur trois ans. L'évaluation actuarielle aux fins de la solvabilité effectuée en date du 1^{er} janvier 2026 a fait état d'un excédent de solvabilité réglementaire de 0 \$ (excédent de 0 \$ au 1^{er} janvier 2025, reflétant le choix de réduire de 384 \$ les lettres de crédit (100 \$ au 1^{er} janvier 2025).

Les cotisations aux régimes de retraite sont fondées sur l'évaluation actuarielle effectuée en date du 1^{er} janvier 2026, une fois le rapport sur l'évaluation déposé. La Société peut répondre aux exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite en fonction de la solvabilité par le biais de lettres de crédit ou de cotisations en trésorerie, le plafond des lettres de crédit autorisé étant fondé sur une proportion de 15 % des passifs au titre de la solvabilité. Au 1^{er} janvier 2026, les lettres de crédit en cours de 670 \$ représentaient 9,2 % des passifs au titre de la solvabilité (795 \$ et 10,6 % au 1^{er} janvier 2025) avant le choix et de 285 \$ représentant 3,9 % des passifs au titre de la solvabilité (695 \$ et 9,3 % au 1^{er} janvier 2025) après le choix. Ces lettres de crédit sont considérées comme un actif du régime de retraite de NAV CANADA lors de l'établissement du déficit de solvabilité réglementaire indiqué plus haut.

Gestion du capital

La Société considère que le capital équivaut à la somme de sa dette à long terme contractée par émission de titres, de ses résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que de ses comptes de report réglementaires et des soldes de certains de ses régimes d'avantages du personnel, comme l'illustre le tableau ci-après. Cette définition du capital est celle à laquelle la direction a recours, et elle peut ne pas être comparable à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés. L'approche et les objectifs de la direction en matière de gestion du capital sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2025 de la Société.

	31 mai 2026	31 août 2025
Obligations et billets à payer	1 840 \$	2 140 \$
Capitaux propres		
Résultats non distribués	28	28
Comptes de report réglementaires		
Soldes débiteurs	(1 139)	(1 072)
Soldes créditeurs	925	939
Avantages du personnel		
Actif au titre des avantages liés aux régimes de retraite capitalisés	(14)	(44)
Passif au titre des congés de maladie cumulatifs	22	22
Total du capital	1 662 \$	2 013 \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. Se reporter à la note 14 afférente aux états financiers de l'exercice 2025 pour obtenir de l'information sur nos instruments financiers, y compris sur l'exposition à chacun de ces risques et sur la façon dont nous les gérons, de même que sur nos analyses de sensibilité. Pour de plus amples renseignements sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « GESTION FINANCIÈRE ET GESTION DU CAPITAL – Liquidités et stratégie de financement ».

Les risques suivants peuvent également avoir une incidence sur la trésorerie et les ressources en capital de la Société.

Volumes de circulation aérienne

Notre risque lié à la circulation aérienne et notre stratégie d'atténuation de ce risque n'ont pas changé par rapport à ceux présentés dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2025.

Couverture d'assurance

Notre programme d'assurance-responsabilité pour l'aviation a été renouvelé le 15 novembre 2025. Cette police d'assurance fournit une vaste couverture quant à nos responsabilités envers des tiers en ce qui a trait au SNA. La Société est aussi couverte par d'autres types de polices d'assurance que la direction juge appropriées compte tenu de la nature de nos activités. Cette assurance n'entraîne pas de coûts considérables pour la Société.

La Société est tenue par contrat d'indemniser le gouvernement du Canada à l'égard de toute perte qu'il subirait ou qui lui serait réclamée, et qui est couverte par l'assurance responsabilité applicable à l'aviation de la Société.

Procédures judiciaires

La Société est partie à certaines procédures judiciaires dans le cours normal de ses activités. La direction ne prévoit pas que l'issue de l'une ou l'autre de ces procédures aura une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit et les perspectives suivantes ont été attribuées aux titres d'emprunt de la Société.

Agences de notation	Titres de premier rang	Billets d'obligation générale	Perspective
Moody's Investors Service (« Moody's »)	Aa2	Aa2	Stable
Standard & Poor's (« S&P »)	AA	AA-	Stable

Le 18 septembre 2025, S&P a confirmé la cote de « AA » pour les titres de créance à long terme et les titres de créance de premier rang garantis de la Société, ainsi que la cote de « AA- » pour les titres de créance de premier rang subordonnés, avec une perspective stable. La perspective stable reflète les prévisions de S&P selon lesquelles la croissance prévue de la circulation aérienne soutiendra la génération des produits et permettra à NAV CANADA de maintenir une couverture du service de la dette (« CSD ») solide et une charge de la dette inférieure à 10,0 fois le bénéfice avant les intérêts et les amortissements (BAIA) au cours des deux prochains exercices.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Informations financières trimestrielles (non audité)

Du fait des variations saisonnières et d'autres fluctuations des volumes de circulation aérienne et étant donné que la plupart de nos coûts sont fixes, nos résultats financiers trimestriels pourraient fluctuer après l'application de la comptabilité des activités à tarifs réglementés.

	Trimestres clos les			
	T3 31 mai 2026	T2 28 février 2026	T1 30 novembre 2025	T4 31 août 2025
Produits	464 \$	405 \$	475 \$	545 \$
Charges d'exploitation	472	457	440	442
Autres (produits) et charges	33	21	2	(7)
Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	<u>(41)</u>	<u>(73)</u>	<u>33</u>	<u>110</u>
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	9	60	(31)	(105)
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	32	13	(2)	(5)
	<u>41</u>	<u>73</u>	<u>(33)</u>	<u>(110)</u>
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires ¹⁾	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

	Trimestres clos les			
	T3 31 mai 2025	T2 28 février 2025	T1 30 novembre 2024	T4 31 août 2024
Produits	466 \$	396 \$	449 \$	510 \$
Charges d'exploitation	443	423	428	404
Autres (produits) et charges	42	8	(4)	20
Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	<u>(19)</u>	<u>(35)</u>	<u>25</u>	<u>86</u>
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	(18)	34	(23)	(45)
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	37	1	(2)	6
	<u>19</u>	<u>35</u>	<u>(25)</u>	<u>(39)</u>
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires ¹⁾	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>47 \$</u>

¹⁾ Avant l'exercice 2025, le recouvrement annuel prévu a été reflété uniformément sur les quatre trimestres, entraînant ainsi des variations des résultats non distribués au cours de l'exercice, du fait des différences entre les résultats trimestriels prévus et le recouvrement au titre du compte de stabilisation des tarifs constaté trimestriellement de manière uniforme. À compter de l'exercice 2025, la variation trimestrielle prévue du compte de stabilisation des tarifs est en phase avec les résultats trimestriels prévus, ce qui élimine les variations des résultats non distribués au cours de l'exercice.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES²

L'environnement opérationnel demeure soumis à une volatilité et à une incertitude élevées en raison des faits nouveaux sur le plan géopolitique, de la dynamique des prix de l'énergie et des conditions économiques mondiales générales. Ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les habitudes en matière de circulation aérienne et les coûts de la Société, notamment en entraînant des changements dans la demande pour le transport aérien, les coûts d'exploitation des sociétés aériennes et les coûts dans l'ensemble du système. Malgré cette incertitude, les récents résultats d'exploitation ont démontré la résilience du secteur de l'aviation, grâce notamment à des modifications adaptatives du débit de la circulation aérienne et des itinéraires habituels qui ont permis de maintenir les niveaux des activités, les résultats de la période considérée ayant surpassé les attentes. Des signes de stabilisation se dégagent, y compris un assouplissement des tensions géopolitiques, ce qui suggère que les pressions à court terme pourraient être moins prononcées qu'il n'était prévu. Toutefois, la durée et la pérennité de ces améliorations demeurent incertaines, notamment en raison de l'éventualité de nouvelles perturbations externes.

À l'approche du dernier trimestre de l'exercice 2026, la Société mise sur une exécution rigoureuse, une résilience opérationnelle soutenue, un contrôle des coûts stable et des investissements ciblés qui progressent à l'appui de la prestation de services et de la modernisation. La direction continue de mettre de l'avant la simplification des processus et l'amélioration de la gouvernance afin d'accroître l'efficacité et la cohérence dans l'ensemble de l'entreprise, tout en conservant une approche réfléchie en ce qui a trait au rétablissement du compte de stabilisation des tarifs et en favorisant la résilience financière à long terme.

² Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

La Société fait progresser ses initiatives visant la prestation de services et son effectif, en s'appuyant sur les avancées réalisées à ce jour tout en répondant aux pressions opérationnelles localisées. Des actions ciblées, notamment de la formation accélérée, une planification optimisée et des initiatives de fidélisation définies, sont déployées pour soutenir la capacité et la performance de certaines installations. Bien que des enjeux demeurent dans certaines sphères d'activité, la tendance générale reflète les améliorations continues qui découlent des investissements soutenus en matière de stabilité de la main-d'œuvre et de capacité opérationnelle.

La Société s'attend maintenant à ce que les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, diminuent légèrement au cours de l'exercice 2026, en regard d'une croissance prévue de 1,7 % au budget pour l'exercice 2026, en raison de l'incertitude externe qui demeure et de la résilience observée du côté des habitudes de circulation aérienne. Bien que la variabilité devrait persister, les tendances récentes indiquent que l'incidence des facteurs géopolitiques et économiques a été atténuée en partie par les ajustements apportés à l'ensemble du secteur de l'aviation.

Les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement devraient être en phase avec les prévisions, ce qui reflète les pressions liées à la main-d'œuvre, l'inflation et les investissements ciblés continus pour soutenir la prestation de services. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation devraient demeurer suffisants pour répondre aux exigences d'exploitation, tandis que les dépenses d'investissement prévues seront appuyées par des activités de refinancement, ce qui permettra de poursuivre les investissements tout en maintenant une gestion financière prudente.

Dans le contexte actuel, la Société maintiendra son approche prudente pour gérer le compte de stabilisation des tarifs, en maintenant le cap pour recouvrer le manque à gagner lié à la pandémie tout en adoptant une approche graduelle et durable pour rétablir la résilience financière. Cette approche traduit le besoin de maintenir les objectifs de prestation de services et de recouvrement des coûts, tout en demeurant lucide à l'égard de l'incertitude qui prévaut et de la nature changeante de l'environnement externe.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Les rubriques qui suivent présentent les résultats annuels projetés à l'heure actuelle de la Société pour l'exercice 2026 comparativement aux chiffres du budget de l'exercice 2026.

	Prévision Exercice 2026	Budget Exercice 2026	Réel Exercice 2025
Résultats d'exploitation (avant la stabilisation des tarifs)			
Redevances d'usage	1 846	1 880	1 828
Autres produits	27	34	28
	<u>1 873 \$</u>	<u>1 914 \$</u>	<u>1 856 \$</u>
Charges d'exploitation et autres (produits) et charges, y compris les autres ajustements réglementaires	1 877	1 880	1 744
Bénéfice net (perte nette) avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	<u>(4) \$</u>	<u>34 \$</u>	<u>112 \$</u>
Volumes de circulation aérienne (croissance d'un exercice à l'autre)	<u>(0,1) %</u>	<u>1,7 %</u>	<u>3,3 %</u>
Solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs	<u>(65) \$</u>	<u>(26) \$</u>	<u>(60) \$</u>
Investissement en immobilisations et en actifs réglementaires¹⁾	<u>336 \$</u>	<u>337 \$</u>	<u>235 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>395 \$</u>	<u>317 \$</u>	<u>742 \$</u>

¹⁾ L'investissement en immobilisations et en actifs réglementaires est présenté déduction faite d'un montant de 20 \$ relatif au financement public dans le cadre du FNCC (29 \$ pour l'exercice 2025).

Produits

Nos perspectives en matière de produits pour l'exercice 2026 font état d'une diminution de 41 \$ par rapport aux produits prévus de 1 914 \$ présentés dans notre rapport de gestion annuel pour l'exercice 2025. Les perspectives au titre des redevances d'usage pour l'exercice 2026 sont inférieures de 34 \$ aux prévisions, en raison de l'incidence attendue des faits nouveaux sur le plan géopolitique. Les perspectives au titre des autres produits sont inférieures de 7 \$ aux prévisions, en raison de la baisse des produits prévus liés à des contrats de vente et de services visant des technologies.

Les produits tirés des redevances d'usage pour l'exercice 2026 devraient augmenter de 18 \$ par rapport à ceux de l'exercice 2025, ce qui reflète une variation prévue négligeable des volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées.

Dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons présenté des produits tirés des redevances d'usage prévus de 1 850 \$ pour l'exercice 2026, ce qui représente une hausse négligeable d'un exercice à l'autre. La diminution de 4 \$ découle de l'incidence attendue des faits nouveaux sur le plan géopolitique.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Charges d'exploitation et autres (produits) et charges

Les charges d'exploitation et autres (produits) et charges, y compris les autres ajustements réglementaires, avant la stabilisation des tarifs devraient diminuer de 3 \$ au cours de l'exercice 2026, par rapport au budget, du fait surtout de la baisse des honoraires professionnels découlant des retards dans les projets, par la réduction des investissements dans les actifs réglementaires et par la diminution des dépenses liées aux déplacements et à la relocalisation. Ces économies de coûts ont été partiellement contrebalancées par la hausse des charges liées à la rémunération, ce qui reflète la hausse des salaires et de l'effectif.

Les charges d'exploitation et autres (produits) et charges, y compris les autres ajustements réglementaires, avant la stabilisation des tarifs devraient augmenter de 139 \$ au cours de l'exercice 2026 par rapport à l'exercice 2025, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des charges liées à la rémunération en raison de la hausse des salaires et de l'effectif ainsi que par l'augmentation des autres charges d'exploitation, à mesure que nous continuerons d'investir dans notre effectif en croissance et dans la modernisation de nos infrastructures afin d'améliorer la prestation de services et de soutenir les initiatives de transformation.

Dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons présenté des charges d'exploitation et autres (produits) et charges prévus, y compris les autres ajustements réglementaires, avant la stabilisation des tarifs de 1 876 \$ pour l'exercice 2026, ce qui est relativement conforme aux plus récentes prévisions.

Compte de stabilisation des tarifs

La Société prévoit que le compte de stabilisation des tarifs demeurera relativement stable pour s'établir à un solde débiteur ou à une insuffisance de 65 \$ au 31 août 2026. Cela représente une réduction de 39 \$ du solde débiteur par rapport au budget, ce qui est moins important que prévu, principalement en raison de la diminution des redevances d'usage et de la diminution des autres produits liés à des contrats de vente et de services visant des technologies.

Dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons présenté un solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs prévu de 59 \$ au 31 août 2026. La diminution moins élevée que prévu de 6 \$ du solde débiteur découle principalement des mesures ciblées supplémentaires de préparation opérationnelle et de la diminution des produits tirés des redevances d'usage prévus.

Flux de trésorerie

Le solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société devrait s'établir à 395 \$ au 31 août 2026. Des sorties nettes de trésorerie de 347 \$ sont prévues, ce qui reflète les remboursements de la dette, l'augmentation des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs et la hausse des dépenses d'investissement. Cela représente une variation positive de 78 \$ par rapport au budget, principalement en raison des encaissements prévus.

Dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons présenté un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie prévu de 396 \$ au 31 août 2026, ce qui est relativement conforme aux plus récentes prévisions.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Initiatives stratégiques à long terme et programme de modernisation

La Société continue de faire progresser son programme pluriannuel complet de modernisation de l'exploitation et des infrastructures visant à soutenir la croissance à long terme de la circulation aérienne, à améliorer la résilience du système et à maintenir une performance de calibre mondial en matière de sécurité. Ces initiatives sont conçues pour répondre à la demande croissante à l'égard des systèmes de navigation aérienne au Canada, aux attentes changeantes des clients en matière d'efficience et de prévisibilité, et à la nécessité de renouveler les infrastructures essentielles qui approchent de l'obsolescence ou de la fin de leur durée de vie utile.

Pour l'horizon de planification 2026-2031, la Société mettra en œuvre un portefeuille de programmes stratégiques qui, collectivement, transformeront la prestation des services et la façon dont l'espace aérien est géré. Les principales initiatives comprennent la mise en œuvre d'opérations basées sur trajectoire pour améliorer la prévisibilité et optimiser les itinéraires, le déploiement de technologies numériques pour les aéroports visant à moderniser la prestation de services aux aéroports, et l'élaboration de cadres pour appuyer l'intégration sécuritaire des systèmes d'aéronefs télépilotes. Ces initiatives sont soutenues par des investissements continus dans les infrastructures de communication, de surveillance, de navigation et météorologiques afin d'assurer la fiabilité, l'évolutivité et la résilience opérationnelles.

Parallèlement, la Société investit dans des capacités habilitantes qui renforcent la performance opérationnelle et la capacité organisationnelle. Il s'agit notamment de moderniser les systèmes d'information aéronautique et d'accroître la capacité de formation pour faire face aux difficultés liées à la dotation dans l'ensemble du secteur. Ces efforts améliorent la prise de décisions grâce à une meilleure analyse des données, tout en veillant à ce que la Société dispose des capacités et des moyens nécessaires pour répondre à la demande future.

Compte tenu de la nature pluriannuelle de ces programmes, les échéanciers de la mise en œuvre et leur portée seront ajustés en fonction des exigences opérationnelles, de l'évolution de la réglementation et des conditions économiques ou géopolitiques générales.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie

Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont des ratios financiers non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS de comptabilité. Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont présentés aux termes du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société calcule le ratio de couverture par le bénéfice en se fondant sur le bénéfice avant intérêts sur les passifs financiers au coût amorti (charges d'intérêts) divisé par les charges d'intérêts. Le ratio de couverture par les flux de trésorerie correspond au bénéfice (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts et les amortissements divisé par les charges d'intérêts. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), NAV CANADA, à l'exclusion de ses filiales, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu et, en conséquence, aucune déduction n'a été faite au titre de l'impôt sur le revenu. Après l'application de la comptabilité des activités à tarifs réglementés, la charge d'impôt sur le résultat liée à nos filiales assujetties à l'impôt est négligeable.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Au cours d'un exercice, les produits trimestriels tirés des redevances d'usage refléteront les fluctuations saisonnières et les autres variations que subit le secteur du transport aérien et, par conséquent, nos résultats nets varieront d'un trimestre à l'autre. Notre mandat stipule que nous devons atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier, après application de la comptabilité des activités à tarifs réglementés, de sorte que le ratio prévu de couverture par le bénéfice, qui correspond au bénéfice avant les intérêts divisé par les charges d'intérêts, doit se rapprocher de 1:1. Toutefois, en raison du caractère saisonnier de nos activités, nos produits peuvent entraîner un ratio de couverture par le bénéfice inférieur ou supérieur à 1:1 pour toute période intermédiaire.

Le tableau ci-dessous présente des informations sur le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie de la Société.

Périodes de douze mois closes les 31 mai	2026	2025
Bénéfice net	– \$	15 \$
Charges d'intérêts	69	73
Bénéfice consolidé ¹⁾ avant les intérêts	69 \$	88 \$
Dotation aux amortissements	135 \$	142 \$
Bénéfice consolidé ¹⁾ avant les intérêts et l'amortissement	204 \$	230 \$
Ratio de couverture par le bénéfice	1,00	1,21
Ratio de couverture par les flux de trésorerie	2,98	3,15

¹⁾ Le bénéfice consolidé est présenté après la stabilisation des tarifs.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants, les filiales, les entreprises associées ainsi que le régime de retraite agréé destiné aux membres du personnel. Les transactions conclues avec ces parties liées ne diffèrent pas sensiblement de celles présentées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2025.

Méthodes comptables

Les méthodes comptables significatives appliquées dans les états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2026 sont conformes à celles qui figurent à la note 3 afférente aux états financiers de l'exercice 2025.

Prises de position comptables futures

Les prises de position comptables futures publiées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026 figurent à la note 2 g) afférente aux états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2026.

Principales estimations comptables et jugements

L'établissement des états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2026 exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et ils sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondent rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont conformes à ceux qui figurent à la note 2 d) afférente aux états financiers de l'exercice 2025.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2026
(en millions de dollars canadiens)

Les principales estimations comptables et les jugements significatifs formulés lors de l'établissement des états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2026 de la Société sont conformes à ceux qui ont été formulés lors de l'établissement de nos états financiers consolidés de l'exercice 2025 et qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2025.

CONTRÔLES INTERNES ET PROCÉDURES

Aucun changement n'est survenu dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») de la Société au cours du trimestre clos le 31 mai 2026 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le CIIF de la Société.